



le Grand **Autunois** Morvan

ÉDITION  
2024

POUR UN GESTE DE

# TRI FACILE

## SUIVEZ LE GUIDE !



### LE TRI J'ADHÈRE !



**CIITEO**  
Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.



Rejoignez-nous sur Facebook [legrandautunoismorvan](https://www.facebook.com/legrandautunoismorvan)  
Consultez les infos pratiques sur [grandautunoismorvan.fr](https://www.grandautunoismorvan.fr)  
Téléchargez l'application Citykomi®



# LE TRI J'ADHÈRE !

Le Grand Autunois Morvan agit pour la préservation de l'environnement. L'accès aux déchèteries, le tri sélectif et la sensibilisation aux gestes « éco-responsables » sont autant d'actions conduites tout au long de l'année.



le Grand **Autunois** Morvan



Infos dédiées sur le site  
[www.sirtom-chagny.fr](http://www.sirtom-chagny.fr)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN  
ASSURE AUPRÈS DE 41 COMMUNES **LA COLLECTE ET LE TRANSFERT DES DÉCHETS**  
ET GÈRE **4 DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES**

## SECTEUR URBAIN

| Autun

## SECTEUR RURAL

Anost  
Antully  
Auxy  
Barnay  
Brion  
Broye  
Charbonnat  
Chissey-en-Morvan  
Cordesse  
Curgy  
Cussy-en-Morvan  
Dettey  
Dracy-St-Loup  
Étang-sur-Arroux

Igornay  
La Boulaye  
La Celle-en-Morvan  
La Chapelle-sous-Uchon  
La Comelle  
La Grande-Verrière  
Laizy  
La Petite-Verrière  
La Tagnière  
Lucenay - l'Évêque  
Mesvres  
Monthelon  
Reclesne  
Roussillon-en-Morvan

Saint-Didier-sur-Arroux  
Saint-Eugène  
Saint-Forgeot  
Saint-Léger-sous-Beuvray  
Saint-Martin-de-Commune  
Saint-Nizier-sur-Arroux  
Saint-Prix  
Sommant  
Tavernay  
Thil-sur-Arroux  
Tintry  
Uchon

## DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture	AUTUN	LA CELLE-EN-MORVAN	RECLESNE	ÉTANG-SUR-ARROUX
01/04 au 30/09 <i>Sauf jours fériés</i>	Du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h	Lundi 9h-12h Mer. vend., sam. 14h30-18h30	Lundi 14h30-18h30 Mer., vend., sam. 9h-12h	Lundi, mer. 14h30-18h Mardi 9h-12h30 Ven., sam. 9h-12h30 / 14h30-18h
01/10 au 31/03 <i>Sauf jours fériés</i>	Du lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h	Lundi 9h-12h Mer. vend., sam. 14h-17h	Lundi 14h-17h Mer., vend., sam. 9h-12h	Lundi, mer. 14h-17h30 Mardi 9h-12h30 Ven., sam. 9h-12h30 / 14h-17h30

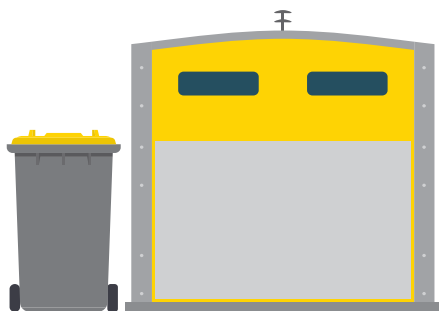


LE SMEVOM ASSURE  
**LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS**  
SUR LE TERRITOIRE DU CHAROLAIS BRIONNAIS ET DE L'AUTUNOIS

Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères  
[www.smevom.fr](http://www.smevom.fr)



# TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



**Tous les emballages et les papiers seront  
à déposer dans les conteneurs jaunes !**

**Aujourd'hui, tous les emballages en plastique et en métal se trient !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages se trient : les barquettes alimentaires, les pots de yaourts, les pots de crème, les sachets de chips, le film alimentaire, le tube de dentifrice, les gourdes de compotes, les feuilles en aluminium et même les capsules de café en aluminium par exemple pourront être triées.

C'est facile : 100% des emballages plastiques et métalliques doivent être déposés dans le bac ou la borne de tri jaune.

Attention, tous les objets en plastique ne se trient pas. Nous parlons ici uniquement des emballages.

# LE RECYCLAGE

## DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS



### DE NOUVEAUX OBJETS :

<p><b>15</b> x  = </p> <p>15 bouteilles de lait en plastique = 1 arrosoir en plastique</p>	<p><b>8</b> x  = </p> <p>8 boîtes de conserve en acier = 1 boule de pétanque</p>
<p><b>20</b> x  = </p> <p>20 bouteilles d'eau en plastique transparent = 1 oreiller</p>	<p><b>6</b> x  = </p> <p>6 pots de yaourt = 1 cintre en plastique</p>
<p><b>6</b> x  = </p> <p>6 briques de jus de fruit = 1 rouleau de papier toilette</p>	<p><b>10</b> <sup>kg</sup> x  = </p> <p>10 kg de journaux, revues et magazines = 9 kg de papier recyclé</p>
<p><b>250</b> x  = </p> <p>250 canettes en aluminium = 1 cadre de vélo</p>	<p><b>163</b> x  = </p> <p>163 barquettes en plastique = 1 chaise de jardin</p>

### ... ET AUSSI DES ÉCONOMIES DE :

 <p><b>matières premières</b> (pétrole).</p>	 <p><b>d'énergie et d'eau.</b></p>	 <p><b>d'émissions de gaz à effet de serre.</b></p>
---	---	--



100% Photos: Philippe Pélissier - 0478 76 00 00 - 0478 76 00 00

# Le tri c'est pas si compliqué !

## VOICI QUELQUES GESTES SIMPLES À ADOPTER



Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.  
Ne gaspillons pas l'eau !



Enlevez les bouchons des bouteilles en métal et des aérosols pour éviter tout mélange de matériaux.



Mettez les emballages **EN VRAC** dans votre bac ou dans la borne jaune.  
*Pour des raisons de sécurité, les employés n'extraient pas les emballages imbriqués les uns dans les autres. Ils ne seront pas recyclés.*



Jetez vos verres à boire, vos plats en verre, vaisselle ou miroirs dans la poubelle ordinaire avec les déchets ménagers.  
*Les bouteilles, pots et bocaux sont des emballages en verre recyclables, eux seuls sont à déposer dans la borne à verre.*



Les aérosols qui peuvent être collectés en bacs ou déposés dans les bornes jaunes sont des aérosols alimentaires (chantilly,...), de soins (déodorants, laque,...) ou de produits ménagers simples (désodorisant,...) donc non nocifs.  
*Bombes de peintures et autres aérosols chimiques sont des produits dangereux à déposer en déchèterie.*



## QUELLES CONSÉQUENCES ONT LES ERREURS DE TRI ?

Un déchet jeté dans le mauvais bac ou conteneur compromet son traitement. Cela impacte fortement le processus de recyclage et engendre des surcoûts pour la collectivité.

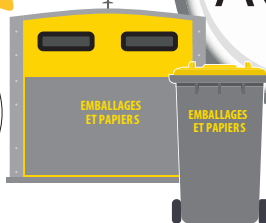


Un doute ? Des questions ?  
**03 85 86 64 65**

Je les dépose dans  
le **BAC** ou la **BORNE**  
**JAUNE**



**VIDES**  
**ÉGOUTTÉS**  
**EN VRAC**



## Les emballages

### en papier et carton



Briques alimentaires  
Cartonnette  
Boîte à œufs en carton  
Sachets papier

### en plastique



Bouteilles et flacons en plastique  
avec les bouchons  
Pots de crème, de yaourt,  
barquettes polystyrène,  
sachets, sacs, films plastiques

### en métal



Barquettes aluminium  
Bouteilles et canettes  
en métal  
Boîtes de conserve  
Aérosols sans bouchon

## Les papiers



Journaux / Magazines / Prospectus / Enveloppes (avec ou sans fenêtres)  
Cahiers / Papier broyé / Papier cadeau

## INTERDITS DANS LE BAC OU LA BORNE JAUNE

### À JETER DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

miroir, vaisselle et bibelots cassés, couches,  
cotons-tiges, lingettes, brosse à dents...



### À APPORTER EN DÉCHÈTERIE

carton brun, pots de peinture, piles, ampoules,  
cartouches d'encre, petit électroménager...





Rural

Je dépose  
dans la borne jaune  
**LES EMBALLAGES  
ET LES PAPIERS**

VIDES  
ÉGOUTTÉS  
EN VRAC



### Les emballages

#### en papier et carton



Briques alimentaires  
Cartonnette  
Boîte à œufs en carton  
Sachets papier

#### en plastique



Bouteilles et flacons en plastique  
avec les bouchons  
Pots de crème, de yaourt,  
barquettes polystyrène,  
sachets, sacs, films plastiques

#### en métal



Barquettes aluminium  
Bouteilles et canettes  
en métal  
Boîtes de conserve  
Aérosols sans bouchon

### QUELLES CONSÉQUENCES ONT LES ERREURS DE TRI ?

Un déchet jeté dans le mauvais bac ou conteneur compromet sont traitement. Cela impacte fortement le processus de recyclage et engendre des surcoûts pour la collectivité.



Un doute ? Des questions ?  
03 85 86 64 65





### Les papiers



**Journaux  
Magazines  
Prospectus**



**Enveloppes**  
(avec ou sans fenêtres)



**Cahiers  
Livres  
Papier broyé  
Papier cadeau**



### INTERDITS DANS LA BORNE JAUNE

#### À JETER DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

miroir, vaisselle et bibelots cassés, couches, cotons-tiges, lingettes, brosse à dents...

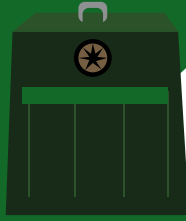


#### À APPORTER EN DÉCHÈTERIE

cartons bruns, papier peint, clichés de radiographie, pots de peinture, piles, ampoules, cartouches d'encre, petit électroménager...



Je dépose dans la **BORNE VERTE**



**SANS BOUCHON**  
**SANS CAPSULE**

## LE VERRE

Bouteilles en verre / Pots en verre / Flacons de parfum en verre

Je jette dans **LES ORDURES MÉNAGÈRES**



**NON DANGEREUX**  
**NON VALORISABLES**

## LES DÉCHETS MÉNAGERS

Miroir, vaisselle et bibelots cassés

Couches, masques, cotons-tiges, rasoirs, brosse à dents, lingettes...

J'apporte en **DÉCHÈTERIE**



## LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Carton brun / Electroménager et électronique / Mobiliers / Les objets encombrants  
Bois / Gravats / Déchets verts / Ferraille / Piles, ampoules, cartouches d'encre...

*Trier c'est...*

- ✓ valoriser les déchets recyclables
- ✓ économiser les ressources naturelles
- ✓ agir pour la planète



# LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



Journaux / magazines, livres, prospectus, enveloppes, sachets papier, cahiers, papier broyé, papier cadeau

PAPIERS  
NON  
SOUILLÉS

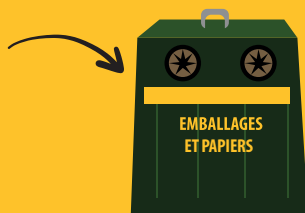


Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes de conserve et canettes en métal, opercules en métal, cartonnets pots de yaourts, de crème, sachets, sacs, barquettes, films plastiques, barquettes polystyrène, tube de dentifrice

VIDES  
ÉGOUTTÉS  
EN VRAC

## LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

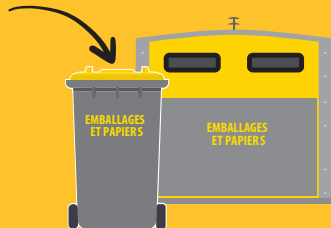
À la campagne, je dépose  
dans la **BORNE JAUNE**



SECTEUR RURAL

## LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

En ville, je dépose  
dans mon **BAC JAUNE**



SECTEUR URBAIN



Consultez le site  
[grandautunoismorvan.fr](http://grandautunoismorvan.fr)

Déchets  
organiques  
valorisés en  
**COMPOST**



**Biodéchets : tri obligatoire  
pour tous en 2024**



**Broyat de déchets verts  
Brindilles / Feuilles mortes  
Copeaux de bois**



**Déchets de cuisine  
Marc de café, thé  
Coquilles d'œufs  
Restes légumes  
et de fruits  
(y compris agrumes)**



**Restes de repas :  
riz, pâtes,  
croûtes de fromages**



**INTERDITS DANS LE COMPOST**

sacs dits «biodégradables», lingettes, mouchoirs,  
mégots, poussières d'aspirateur, viande, poisson

**À JETER DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES**



**CONSULTEZ LE GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE :  
CHEZ-VOUS OU SUR LES SITES PARTAGÉS,  
ADOPTÉZ LES BON GESTES !**

**sur [grandautunoismorvan.fr](http://grandautunoismorvan.fr)**

En quoi est-ce une démarche écologique ?

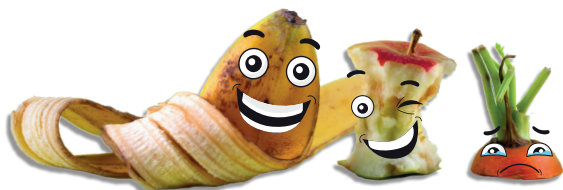
Le compostage permet de :

- > réduire la pollution due au transport et au traitement des déchets
- > limiter la quantité de déchets humides enfouis ou incinérés
- > fertiliser nos sols en utilisant un amendement naturel
- > avoir une pratique écologique, sans engrais ni pesticide
- > améliorer la capacité du sol à retenir l'eau
- > contribuer au stockage du carbone dans le sol

## OBJECTIFS

Composter, c'est **valoriser les déchets biodégradables** en les transformant en compost, un engrais naturel proche du terreau et respectueux de l'environnement.

C'est également **un moyen d'alléger le poids de nos poubelles !**



Compostage collectif en ville

Près de chez-vous !

## À AUTUN : LES PLACETTES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Tout le monde n'a pas un espace extérieur pour aménager un coin compost chez-soi. En ville les personnes résidant en habitat collectif ou sans extérieur, peuvent elles aussi avoir accès au compostage. Il existe déjà plus d'une vingtaine de sites aménagés à Autun. Des réunions d'information publique sont organisées à l'occasion des nouvelles installations de composteurs afin d'accompagner les habitants dans cette démarche. Pour savoir si une placette de compostage partagé existe autour de chez-vous, consultez la carte interactive sur le site [grandautunoismorvan.fr](http://grandautunoismorvan.fr)



Je les jette dans  
**LES ORDURES  
MÉNAGÈRES**

## Comment réduire les déchets ?

La réduction des déchets à la source contribue à économiser les matières premières et l'énergie nécessaires à la fabrication des produits et des emballages. Les produits jetables, suremballés ou présentant une durée de vie limitée alourdissent nos poubelles et sont des exemples de surconsommation de matières premières.

L'acte d'achat est le point de départ de notre consommation.

Voici quelques réflexes à adopter pour réduire nos déchets :

- acheter des produits en vrac pour éviter les suremballages,
- adopter les sacs réutilisables notamment pour les fruits et légumes,
- privilégier les produits réutilisables,
- choisir des produits avec des emballages recyclables (carton, verre ou acier).





**!**  
soyez  
vigilants

## Toilettes et éviers NE SONT PAS UNE POUBELLE

Je ne jette pas les lingettes, coton-tiges, masques, dans les toilettes même s'ils sont biodégradables.

Tous ces objets solides peuvent boucher vos toilettes mais également les canalisations et provoquer des odeurs voire des inondations dans vos maisons.

Les objets solides non-dégradés endommagent fortement les installations de traitement des eaux usées en bouchant par exemple les tuyaux, les pompes, les dégrilleurs, les avaloirs...



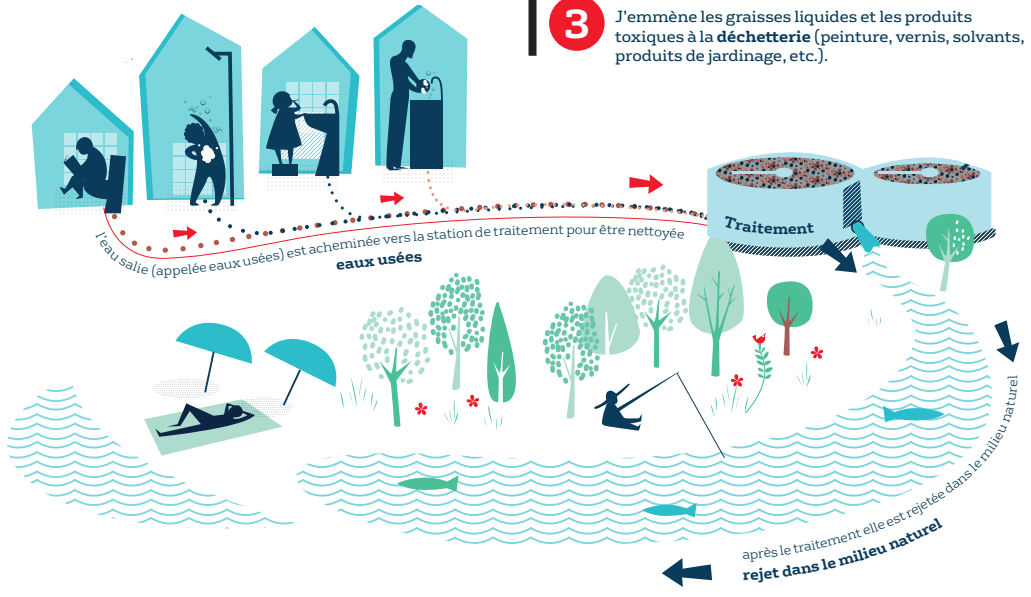
**1** Je jette les objets solides à la **poubelle** : lingettes, masques, coton-tiges, toutounettes, couches, tampons, serviettes hygiéniques, mégots de cigarettes...



**2** Je rapporte les médicaments périmés ou non-utilisés en **pharmacie**



**3** J'emène les graisses liquides et les produits toxiques à la **déchetterie** (peinture, vernis, solvants, produits de jardinage, etc.).





Je dépose  
dans une borne  
de collecte spécifique  
**LES TEXTILES**



**PROPRES  
ET SECS**  
**DANS UN SAC  
BIEN FERMÉ**



**Vêtements**  
**Linges**



**Chaussures**  
**attachées**  
**par paire**



**Sacs**  
**Foulards**  
**Ceintures,...**

Je rapporte chez les  
**FOURNISSEURS**  
**SPÉCIALISÉS**



**Extincteurs**  
**Bouteilles de gaz**

Je dépose en  
**PHARMACIE**



**Médicaments**

**SANS BOÎTE**  
**NI NOTICE**  
**(TRI PAPIERS)**





# Zoom

## LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES : APPORT EN DÉCHÈTERIE

Des éco-organismes sont chargés de leur collecte et de leur recyclage.



### Déchets diffus spécifiques (DDS)



Déchets des produits  
de bricolage et décoration  
Produits d'entretien des véhicules  
Produits d'entretien des piscines



Déchets des produits de jardinage  
Produits d'entretien de la maison  
Produits d'entretien de chauffage,  
cheminée et barbecue



### Déchets d'équipement, électriques et électroniques (DEEE)



Écrans, téléviseurs, moniteurs



Gros électroménagers  
et petits appareils



## Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)



Abîmés ou inutilisables, recyclez les meubles hors d'usage : chaise, table, armoire, literie,...



## Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents (néons)



Les ampoules halogènes et les ampoules à incandescence ne se recyclent pas : les jeter dans les ordures ménagères.



## Piles et petites batteries



Toutes les piles et petites batteries se recyclent



Vos points de collecte les plus proches en déchèterie :

**Autun**  
**Etang-sur-Aroux**

# RÉDUISONS NOS DÉCHETS



- Favorisons le réemploi
- Effectuons le tri de façon systématique
- Luttons contre le gaspillage
- Pratiquons le compostage des déchets fermentescibles



Un doute ? Des questions ? 03 85 86 64 65



LE TRI  
J'ADHÈRE !



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



Rejoignez-nous sur Facebook [legrandautunoismorvan](#)  
Consultez les infos pratiques sur [grandautunoismorvan.fr](#)  
Téléchargez l'application Citykomi®

